

# Davantage de femmes sur les listes, le défi syndical pour les élections sociales

NATHALIE BAMPS

C'est Jean, un petit blond de 5 ans, qui a donné hier le coup d'envoi officiel de la campagne syndicale pour les élections sociales. Ce coup d'envoi, c'est le tirage au sort des numéros de liste. Avec quatre syndicats en lice (CSC, FGTB, CGSLB et CNC), la petite main innocente, le grand saladier et les petits papiers relèvent plus du folklore électoral qu'autre chose. Mais c'est un passage obligé qui fait partie du processus de la démocratie sociale.

Des petites mains de Jean, et sous l'œil vigilant (et légèrement rieur) du ministre fédéral de l'Emploi Kris Peeters, sont donc sortis les numéros 1 pour la CGSLB, 2 pour la FGTB, 3 pour la CSC et 4 pour la CNC (Confédération nationale des cadres).

Dans une semaine, (entre le 11 et le 24 décembre) débutera la procédure formelle des élections. Au terme des 150 jours, rythmés par des rendez-vous balisant la procédure (le 10 janvier, entrée en vigueur de la protection des candidats, 30 jours plus tard affichage des avis, puis dépôts et affichage des listes...), se tiendra donc le scrutin dans près de 7.000 entreprises du pays. Ces entreprises ont entamé la procédure visant à instaurer un comité de prévention et protection au travail. 3.760 entreprises ont lancé la procédure pour la présence syndicale au sein du conseil d'entreprise. «Au total, ce sont 10.630 procédures qui ont été entamées», signale Kris Peeters.

## 62.000 mandats

Aux élections sociales de 2012, plus de 25.000 mandats au sein des conseils d'entreprises et près de 37.000 mandats aux comités de prévention et protection au travail avaient été attribués.

Des mandats qui furent encore

majoritairement dans les mains des hommes, constate-t-on dans les statistiques disponibles. En effet, aux dernières élections de 2012, le taux de femmes élues au sein des conseils d'entreprise et des CPPT variait de 27 à 30% (suivant les syndicats) pour le secteur marchand. Dans le non-marchand, ce taux était nettement plus élevé: entre 52 et 58% (voir aussi infographie). Or, sur le marché du travail, la proportion de femmes est nettement supérieure: aux alentours de 40% dans le marchand, et 73% dans le non-marchand. Des chiffres qui démontrent bien la sous-représentativité des femmes aux élections sociales.

Améliorer cette représentativité, c'est le défi que se sont donc fixé les trois syndicats. Mais pourquoi la

présence des femmes est-elle si importante? «C'est une question de démocratie, il est normal que la délégation syndicale soit la plus représentative de la situation de son entreprise», dit Marie-Hélène Ska, la secrétaire générale de la CSC. «Les femmes souffrent encore de certaines discriminations, notamment en termes d'écart salarial», ajoute son collègue Marc Goblet pour la FGTB. Elles rencontrent aussi plus de difficultés dans la gestion vie privée vie professionnelle. Il faut donc qu'elles soient mieux représentées pour pouvoir porter plus haut ces dos-

siers dans les organes de concertation. «Ce n'est pas en étant à l'extérieur des organes de concertation qu'elles pourront se battre», résume Olivier Valentin de la CGSLB.

Cela voudrait-il dire que les syndicalistes sont trop individualistes pour représenter tout le monde? «Non. Ce n'est pas qu'ils ne se battent pas pour les femmes, mais ils n'ont pas toujours assez conscience de l'importance des problèmes qui préoccupent

leurs collègues féminines», nuance-t-il. Conclusion et appel lancé par Kris Peeters: «Femmes, engagez-vous!»

## LE RÉSUMÉ

Le ministre de l'Emploi Kris Peeters a organisé hier, à son cabinet, le tirage au sort des numéros de liste pour les élections sociales.

Les syndicats se sont engagés à faire le maximum pour attirer davantage de femmes sur les listes.

Cette cérémonie lance aussi le coup d'envoi d'une procédure qui va durer jusqu'au mois de mai prochain.

Les élections auront lieu entre le 9 et le 11 mai 2016, dans près de 7.000 entreprises du pays.

## LES ÉLECTIONS SOCIALES EN CHIFFRES

### RÉSULTATS 2012

en %	FGTB	CSC	CGSLB
Marchand	39,7	47,8	12,5
Non-marchand	27,8	64,6	7,6
Total:	36,4	52,5	11,2

### REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES

en % du nombre d'élus	FGTB	CSC	CGSLB
<b>Conseil d'entreprise</b>			
Marchand	27,7	27,0	28,2
Non-marchand	52,3	56,7	55,6
<b>CPPT*</b>			
Marchand	28,2	29,0	30,2
Non-marchand	54,4	58,6	56,9

\*Comité de prévention et protection au travail

**«Il est normal que la délégation syndicale soit la plus représentative de la situation de son entreprise.»**

MARIE-HÉLÈNE SKA  
SECÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CSC

## PROCÉDURE DIGITALISATION

La procédure des élections sociales est complexe à gérer pour les entreprises. Différents outils ont été mis sur pied pour simplifier la vie des entreprises. «Ils permettent de réduire les coûts en temps et en argent», explique Peeters.

► **L'E-Box**: elle sert à la communication entre le SPF Emploi et les entreprises. C'est une boîte aux lettres électronique sécurisée qui permet de transmettre les documents officiels aux entreprises.

► **L'application web**: elle sert aux entreprises à communiquer vers les syndicats et vers le SPF Emploi: envoi de statistiques, documents, mise à jour des données, PV des élections, listes de candidats.

► **Formulaires gratuits**: les informations sur la réglementation sont disponibles pour tout le monde sur le site [www.emploi.belgique.be/elections-sociales2016](http://www.emploi.belgique.be/elections-sociales2016)

► **Help desk**: accessible par téléphone (02/233.47.10) ou mail ([elections.sociales@emploi.belgique.be](mailto:elections.sociales@emploi.belgique.be)).